

JEAN (évangile de) 4.

-Histoire -Auteur du Livre

IV Histoire du livre.

Les ouvrages qui nous viennent de l'antiquité sont dépourvus des indications que nous trouvons en tête des livres imprimés ; de plus, circulant en manuscrits et n'étant pas toujours reproduits avec beaucoup de soin, ils étaient exposés à bien des détériorations par suite d'erreurs de copistes, aussi bien que par le fait d'altérations volontaires, d'adjonctions et de retranchements. Aussi se pose-t-il régulièrement à leur sujet des questions auxquelles on ne parvient pas toujours à répondre avec une entière certitude. Il en est quatre que nous devons examiner brièvement ici, laissant celle de l'auteur pour notre dernier chapitre.

1.

DATE DE LA REDACTION.

En l'absence de tout renseignement précis, nous devons nous contenter sur ce point d'une détermination approximative. Nous n'en sommes, du reste, plus au temps où l'école de Tubingue, égarée par la conception qu'elle se faisait des origines chrétiennes, croyait devoir descendre jusque dans la seconde moitié du II e siècle (160-170). L'étude extrêmement minutieuse qui se poursuit depuis cent ans et qui porte à la fois sur l'évangile lui-même et sur les plus anciennes attestations ecclésiastiques, a amené les savants qui ne peuvent admettre que ce livre soit l'oeuvre d'un apôtre à en placer la composition dans le premier quart du siècle, soit de l'an 100 à l'an 125. Ceux qui lui assignent l'apôtre Jean pour auteur estiment--et il est impossible d'établir qu'ils ont tort--que sa rédaction est antérieure à l'an 100. Mais jusqu'où peut-on remonter ? Le fait qu'il faut tenir pour certain que l'auteur a connu les Synoptiques et les a rectifiés sur certains points suppose que ces écrits jouissaient déjà d'une certaine notoriété et entraîne que, pour [le 4](#) e évangile, il n'est pas indiqué de remonter au delà de l'an 90.

2.

LIEU DE LA COMPOSITION.

La tradition unanime de l'ancienne Église place la composition de l'évangile en Asie Mineure et indique Éphèse comme l'endroit où Jean a achevé sa carrière et où, cédant aux sollicitations de ses disciples, il mit par écrit ses souvenirs. Cette donnée est confirmée par l'évangile lui-même, qui, visiblement, fut écrit pour des lecteurs ignorants du langage et des usages palestiniens ; preuve en soit le soin que l'auteur prend de traduire les termes hébreux, même assez répandus, comme *rabbi* ([Jn 1:39](#)), *Messie* ([Jn 1:42](#)), de donner la signification des mots *Céphas*, ([Jn 1:43](#)) *Siloé* ([Jn 9:7](#)), *Gabbatha* ([Jn 19:13](#)), de noter que *Béthesda* est un nom hébreu et de signaler les usages juifs ([Jn 2:6,13 4:9 7:2 18:31](#)). L'évang. parle des Juifs comme d'un peuple étranger, et l'expression : *les Juifs* y remplace la locution si courante des Synoptiques : *les chefs du -peuple et les pharisiens*. A noter l'intérêt que l'auteur trouve à relever qu'une fois, au moins, Jésus fut en rapport avec des Grecs ([Jn 12:20,27](#)). Ce n'était guère que dans un milieu hellénique que de telles précautions étaient nécessaires et que de tels souvenirs avaient leur à-propos ; or, des divers milieux helléniques auxquels on pourrait penser, le plus influent, vers la fin du I er siècle, celui vers lequel un apôtre obligé de quitter la Palestine devait le plus naturellement tourner ses pas, c'était incontestablement l'Asie Mineure, et, en Asie Mineure, Éphèse était la métropole qui devait tout particulièrement l'attirer.

3.

MODE DE COMPOSITION.

Ce n'est que tout récemment que l'on s'est rendu compte qu'il pouvait être intéressant de rechercher les procédés de

composition adoptés par l'auteur. Il était naguère admis de tous que [le 4](#) e évangile, qu'il fût ou non l'oeuvre d'un apôtre, était d'une seule venue et que si même l'écrivain avait eu à sa disposition des sources écrites, il se les était complètement assimilées et les avait fondues dans sa narration. Tout au plus envisageait-on la possibilité de quelques retouches ou gloses postérieures pour se débarrasser de quelques remarques qui donnaient du tourment aux exégètes ; ainsi la réflexion de [Jn 2:21](#) (Il disait cela du temple de son corps), l'injonction de [Jn 14:31](#) (Levez-vous, partons d'ici), et l'intercalation décidément surprenante du nom de Jésus-Christ dans la prière sacerdotale ([Jn 17:3](#)). La situation a changé depuis que divers savants allemands, Schwartz et Wellhausen en particulier, frappés d'assez nombreuses incohérences soit entre les diverses parties de l'évangile, soit dans le cours de certaines narrations, spécialement dans le récit de la passion, ont émis l'idée que l'auteur avait utilisé plus ou moins librement et raccordé plus ou moins habilement des documents antérieurs, parmi lesquels les Synoptiques et, sans doute, un écrit assez étendu, qui lui aurait servi de base. L'idée n'a rien de révolutionnaire ; même Jean pourrait très bien, tout en rectifiant les Synoptiques, s'en être servi pour se rafraîchir la mémoire ; et s'il a eu les Synoptiques sous les yeux, il peut aussi avoir consulté d'autres écrits dont le N.T. nous atteste l'existence ([Lu 1:1](#)). La discussion de cette hypothèse occupera probablement désormais une assez grande place dans les travaux consacrés au 4 e évangile ; mais elle n'a pas encore été suffisamment examinée et contrôlée pour que nous puissions faire ici autre chose que de la signaler. Il y aura lieu d'examiner aussi l'intéressante suggestion de M. A. Westphal (voir *J. N. d'après Tém.*, I, pp. 62-117), d'après laquelle l'évangile de Jean serait composé de notes écrites par l'apôtre Jean sur celui de Luc et réunies plus tard par un de ses disciples (p. ex. Jean le presbytre) auquel serait dû [le chapitre 21](#).

4.

L'INTEGRITE DU LIVRE.

Jusqu'à quel point l'ouvrage nous est-il parvenu sous sa forme originale ? La comparaison attentive des meilleurs manuscrits et des versions anciennes a engagé les éditeurs modernes à retrancher comme des interpolations : le passage [Jn 5:3,4](#), expliquant par l'intervention d'un ange le bouillonnement temporaire et les vertus curatives de l'eau du réservoir de Béthesda ; la négation *pas encore* (grec *oupô*) de [Jn 7:8](#), introduite pour lever la contradiction apparente avec [le verset 10](#) ; enfin et surtout, l'épisode de la femme adultère ([Jn 7:53-8:11](#)), que l'on a de bonnes raisons de considérer comme appartenant à la tradition chrétienne authentique, mais qui rompt le fil du récit et fait positivement l'effet d'un bloc erratique en terre johannique. Ces omissions, qui s'imposaient, ne sont, ni les unes ni les autres, de très grande importance. Il est, par contre, indispensable de s'arrêter quelque peu aux questions que soulève *l'appendice* du ch. 21. Ce chapitre fait-il corps avec l'évangile ou ne lui fut-il ajouté que postérieurement ? Quel en est le but ? A qui faut-il en attribuer la composition ? Comme il n'existe aucun manuscrit, même parmi les plus anciens, ni aucune version qui ne le contienne, il faut tenir pour assuré que, même s'il est d'une autre main que l'évangile, il provient du même milieu et appartient à la même époque. Mais pourquoi l'a-t-on jugé nécessaire ? La question est délicate. L'évangile, cela ne fait pas de doute, se termine avec [le ch. 20](#) et, comme l'intention de l'auteur--il le dit expressément ([Jn 20:30](#)) --n'était pas de consigner tout ce qu'il savait, mais de prouver, par un ensemble de faits judicieusement choisis, que Jésus est le Christ, on ne discerne pas à première vue le motif d'une adjonction qui n'apporte rien à sa démonstration. Peut-être pourrait-on dire qu'elle a pour but de détruire, tout en l'expliquant, une légende qui s'était répandue au sujet du « disciple que Jésus aimait », auquel, comme on sait, ces lignes attribuent la composition de l'évangile ([Jn 21:24](#)) ; il était d'autant plus indiqué de le faire que cet épisode, dont l'élément essentiel est la restauration de Pierre dans sa charge d'apôtre, complète sur un point très important la tradition synoptique ; il fallait que l'on sût ce qui s'était passé entre l'apôtre et le maître après le reniement. Si cette hypothèse est fondée, il faut en conclure que [le ch. 21](#) est d'une autre main que l'évangile, mais émane d'un cercle très voisin de l'auteur, comme le prouvent la ressemblance incontestable du style et la mention du disciple que Jésus aimait (verset 7 et surtout v. 24). Si même on jugeait cette conclusion excessive, on serait tenu de reconnaître qu'en tout cas l'attestation du verset 24 : *nous savons*, et l'assertion hyperbolique du verset 25 ne peuvent guère être attribuées à l'écrivain principal.

V L'auteur.

Ce dernier problème, actuellement encore très controversé et qui le sera vraisemblablement toujours, est pour nous en bonne partie résolu par les constatations et considérations qui précèdent. Nous avons déjà vu que l'auteur, malgré sa réserve voulue, se révèle comme un Palestinien bien au courant de la topographie et des usages de son pays et qui, même après de longues années d'absence, en a conservé le souvenir précis ; s'il écrit en grec, son style, dont on a tantôt loué la simplicité et la correction et tantôt critiqué la monotonie, décèle un homme dont l'araméen, la langue que parlait Jésus, était la langue maternelle. Nous estimons aussi que l'auteur se donne pour témoin oculaire des faits qu'il raconte et que la mention du « disciple que Jésus aimait », mention dont les adversaires de la composition par l'apôtre ne savent que faire, est une véritable

signature, derrière laquelle il est aisé de reconnaître l'un des fils de Zébédée (voir art. Jean). C'est en tout cas l'opinion qui, dès le milieu du II^e siècle, paraît avoir eu cours dans l'ensemble de l'Église. Que peut-on lui opposer ?

Bien qu'on se garde en général de le déclarer nettement, la raison dernière qui engage bon nombre de savants à écarter cette tradition réside dans la répugnance qu'ils éprouvent à voir dans les récits de l'évangile l'oeuvre d'un témoin des événements. L'appréciation personnelle et subjective joue ici un rôle dont nous avons d'autant moins le droit de nous scandaliser que nous avons dû reconnaître la complexité et la difficulté du problème. Cette appréciation personnelle, du reste, se fait également reconnaître chez ceux qui arrivent à la conclusion opposée. La seule chose qui soit en place ici sera donc de discuter les motifs d'ordre historique sur lesquels on se fonde pour donner à l'antiquité chrétienne, et en somme à l'évangile lui-même, un si flagrant démenti.

Il y en a deux principaux : le premier, c'est qu'un silence de près d'un siècle sépare les dernières données certaines du N.T. sur les fils de Zébédée et les allusions, chez les écrivains chrétiens du II^e siècle, à un séjour prolongé de Jean à Éphèse, où il aurait composé l'évangile ; si l'on s'en tient au N.T. et particulièrement à la déclaration prophétique de [Mr 10:39](#), il apparaît que Jean, comme son frère Jacques, est arrivé prématurément par le martyre au terme de sa carrière. C'est l'existence de l'évangile, auquel il fallait attribuer un auteur, jointe à la présence en Asie, vers la fin du I^{er} siècle, d'un personnage que l'on appelait le *presbytre* Jean ou Jean l'ancien (au sens ecclésiastique du mot), qui a créé la tradition que l'on invoque aujourd'hui. Nous avons exposé un peu plus au long cette manière de voir dans un article précédent et montré qu'il est beaucoup moins certain qu'on ne prétend que Papias, Polycarpe et Irénée, tous trois originaires d'Asie Mineure, aient commis la confusion qu'on leur prête.

Le second argument invoqué contre la composition de l'évangile par Jean est tiré du prologue et de sa doctrine de l'incarnation en Jésus du Verbe ou, pour nous servir du terme grec, du *Logos* divin. Cette conception, empruntée, pense-t-on, aux spéculations du Juif alexandrin Philon (20 av. J. -C, à 60 ap. J. -C), a une couleur beaucoup trop philosophique pour qu'un simple pêcheur galiléen l'ait connue, comprise et adoptée. Nous concédons que si l'auteur du 4^e évang. est réellement un homme imbu de philosophie alexandrine et gagné, pardessus le marché, aux méthodes d'interprétation allégorique chères à Philon, il est inutile de le chercher dans les rangs des Douze. Mais les partisans de l'authenticité de l'évangile se font fort de prouver :

1° que la dépendance de l'auteur à l'égard de Philon est loin d'être établie ;

2° que l'A. T. est tout plein de la notion de la parole divine créatrice et révélatrice ;

3° que les discours de Jésus dans [le 4^e](#) évangile, pris sinon dans leur teneur littérale, du moins dans leur sens général, sont, avec l'A.T., la vraie source des affirmations du prologue ;

4° qu'il est décidément téméraire de décréter ce qu'un homme d'une haute intelligence et à l'âme profondément religieuse peut ou ne peut pas s'approprier, même s'il est fils de pêcheur et a manié la rame et jeté le filet au temps de sa jeunesse.

Il faut bien reconnaître, au surplus, ce qu'a de déconcertant l'opinion que [le 4^e](#) évangile, l'une des colonnes maîtresses du N.T., serait l'oeuvre d'un chrétien inconnu, dont on ne saurait dire avec précision ni où, ni quand il a vécu. Nous possédons quelques écrits chrétiens de la période sub-apostolique (90-140) ; tous ceux qui ont feuilleté cette littérature savent qu'aucune comparaison n'est possible même entre ce qu'elle renferme de meilleur et [le 4^e](#) évangile. Et qu'on n'essaye pas de faire un rapprochement entre le grand « Inconnu » qui nous a légué ce livre et le grand « Anonyme » auquel nous devons les prophéties de [Esa 40](#) à [Esa 66](#) ; la situation des Juifs en exil à Babylone au VI^e siècle av. J. -C, était tout autre que celle de l'Église chrétienne au I^{er} siècle ; et s'il est possible de comprendre sans trop de peine que l'on n'ait su à qui attribuer une poignée de feuillets rapportés d'un pays lointain, on ne voit guère comment un ouvrage tel que [le 4^e](#) évang., aurait pu être mis en circulation parmi les Églises d'Asie et se répandre de là dans le reste du monde chrétien sans qu'on en sût exactement la provenance.

Nous en restons ainsi à l'affirmation traditionnelle selon laquelle [le 4^e](#) évang. est l'oeuvre de Jean, fils de Zébédée, frère de Jacques et l'un des Douze. Les circonstances spéciales de sa composition nous sont, par contre, complètement inconnues. Il nous resterait à caractériser cet ouvrage au point de vue religieux et théologique ; mais cette étude nous obligerait à empiéter sur l'article consacré à la théologie johannique (voir Johannisme). *BIBLIOGRAPHIE.* Comme pour l'article Jean, nous renvoyons les lecteurs désireux de se documenter sur ce point au t. II (*Le Quatrième Évangile*) de l'*Introd. au N.T.* de M. Goguel (Paris 1924). L'ouvrage de P. F. Argues : *Les Origines du N.T.* (Paris 1928) donne également d'utiles indications. Pour l'étude de l'évangile,

consulter en français les commentaires de Calvin, d'Astié (Explication de *l'Évangile selon saint Jean* par un chrétien, 1863), de Fr. Godet (4e éd., revue par G. Godet, 1904), la *Bible* de Reuss (1879), le *N. T. de N.S. J. -C.*, de Louis Bonnet, revu par Alf. Schroeder, t. II, 3 e éd. (1899), les pages consacrées par A. Westphal à fl l'ami de Jésus » dans [le 1.1](#) de *Jésus de Nazareth d'après Tém.*, etc. (Lausanne 1914), la *Bible du Centenaire* (t. IV, Paris 1924) et divers ouvrages catholiques, en particulier ceux du Père Carmes (*L'Évangile selon saint Jean*, Paris 1904) et du Père M.J. Lagrange (*L'Évangile selon saint Jean*, Paris 1925). AuG. Th.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



1 PARTAGES